



ACCORD TEMPS DE TRAVAIL : TOP DEPART...

La direction Pimkie et les organisations syndicales ont démarré les négociations sur l'accord « temps de travail », le 7 janvier 2016. Nous avons tout d'abord traité le secteur « back office »

Prochainement, nous allons négocier le temps de travail en logistique.

Vous le savez la CGT Pimkie a toujours porté vos attentes...
Car nos revendications sont le fruit des attentes de l'ensemble des salariés..!

Aussi, nous vous proposons de répondre à cette consultation, de manière totalement anonyme.

Qu'attendez-vous de ces négociations ?

Les droits que vous ne voulez pas perdre :

.....
.....
.....
.....
.....

Les améliorations que vous souhaitez :

.....
.....
.....
.....
.....

Vous pouvez participer aux réunions de négociations, si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à transmettre vos coordonnées :

- Le 24 février de 9h30 à 12h :
- Le 3 mars de 9h30 à 12h :
- Le 16 mars de 9h30 à 12h :
- Le 29 mars de 14h à 16 :

Merci de déposer votre avis, au plus tard le 5 février 2016, dans le casier de la CGT Pimkie (salle « courrier ») ou remettre ce document à vos élu(e)s CGT (Yasmina, Valérie, David u Régis).

Merci pour votre participation.

Vos représentants CGT

Valérie PRINGUEZ	06 27 34 81 17
Yasmina LESCOT	06 07 89 78 99
Valérie BLONDEL	06 28 96 68 83
David THERY	06 18 58 02 16
Régis PINHARD	06 61 64 88 29